

Projet pilote de grossissement en enclos de bûches de mer, à l'île Ouen

Compte rendu des opérations d'installation de l'enclos

Contexte :

L'élevage en enclos de bûches de mer à des fins de grossissement puis de transformation en vue de leur exportation vers les marchés asiatiques, s'intègre pleinement dans le schéma de développement de l'économie maritime en Nouvelle-Calédonie. C'est à ce titre que la Nouvelle-Calédonie a apporté son soutien au développement de la filière de production et d'export de bûches de mer qui s'articule, au titre d'une première étape, autour de la réalisation d'un projet pilote de production d'holothuries en enclos en mer, porté par M. Célestin TEIN. Localisé à l'île Ouen, ce projet a pour vocation première de déterminer la faisabilité technico-économique et les impacts environnementaux de ce type d'activité et constitue un préalable à la création d'une ferme de grossissement dans la zone de l'île Ouen. Ce projet bénéficie également du soutien de la Province Sud et de la fondation Valé et fait intervenir la SEA en qualité de prestataire.

Opérations préalables :

Le choix du site d'installation du pilote a été effectué suite à une mission de prospection sur zone par les équipes techniques de la Province Sud/DDR puis d'un état zéro de la zone retenue.

Située à proximité du lieu d'habitation du porteur de projet, la zone retenue affiche une superficie d'environ 3400 m².

Les opérations conduites lors de l'état zéro ont permis une caractérisation précise du substrat et du couvert végétal, l'évaluation de la densité et de la composition en taille des espèces ciblées et l'identification des autres espèces présentes, notamment des prédateurs potentiels.



Déroulement de l'installation de l'enclos :

- Moyens humains :

M. Célestin TEIN, maître d'œuvre du projet était présent, assisté des membres de sa famille.

La Province Sud, partenaire du projet avait mandaté un technicien, M. Billy WAPOTRO.

L'ADECAL Technopole également partenaire de l'opération avait mandaté M. Manuel DUCROCQ.

Prestataire pour le compte de M. TEIN, la SEA représentée par son gérant, M. Laurent VENTRILLON était en charge de la fourniture de l'ensemble des équipements, de leur acheminement sur site et de la supervision/coordination des travaux. A cet effet, une équipe de 4 personnes était mobilisée sur site.

Au total, une vingtaine de personnes ont contribué activement à l'installation de l'enclos.

- Moyens nautiques et matériels :

L'acheminement du matériel a été effectué depuis la SEA jusqu'à Plum par voie terrestre puis de Plum jusqu'à l'île Ouen par voie maritime au moyen d'un catamaran à moteur de location qui a permis d'acheminer le matériel et les hommes en toute sécurité.

Au total, 200 piquets en acier (hauteur 2.5 m), 200 mètres de netlon (5 rouleaux), 2000 mètres de nylon, pelles et doum doum ainsi que le petit matériel ont été acheminés sur site.

Le transfert du matériel depuis le catamaran jusqu'à terre était assuré par M TEIN au moyen d'une plate alu de 4m50.

- Chronologie des opérations :

Le départ depuis port du Sud a eu lieu le 21 juin à 06h00 pour une arrivée à l'île Ouen après chargement du matériel à Poum, à 10 h.

Les travaux étaient conditionnés par la hauteur d'eau et ont donc été possibles sur une durée de 6h par jour.



Au cours de **la première journée** de travail, il a été procédé à l'installation des piquets espacés de 2 m. Les piquets sont enfoncés dans le sol à l'aide d'un « doum doum ».

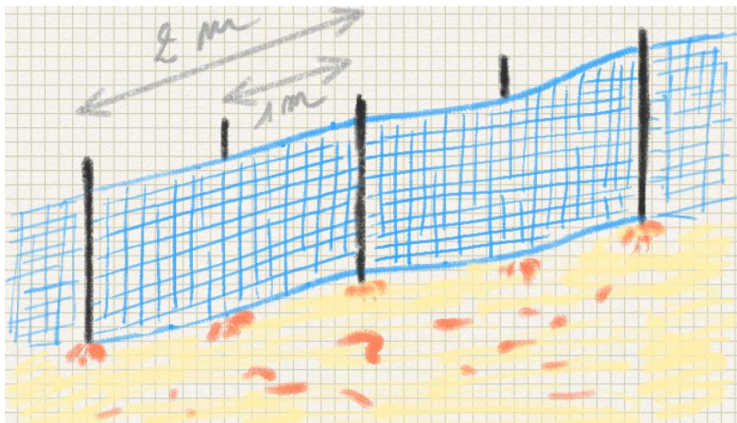




L'implantation de l'enclos effectuée, il a été procédé à la pose du Netlon, cousu sur les piquets à l'aide de fil nylon.

La seconde journée a été consacrée à la finalisation de la fixation du netlon et à la pose des piquets intermédiaires sur lesquels le netlon est également cousu.

Le principe de la pose de piquets en quinconce a été retenu afin d'assurer un maintien optimal du netlon et d'éviter le « bâillement » du filet vers l'intérieur ou l'extérieur de l'enclos lors des périodes de fort courant.

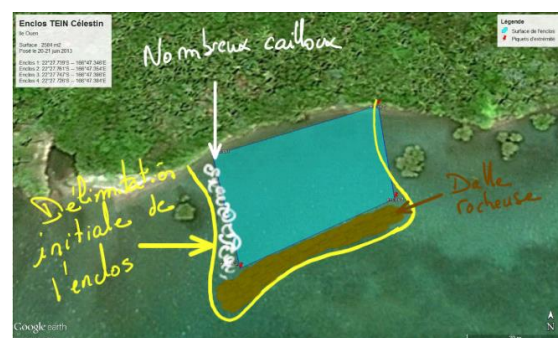


Deux journées de travail et la mobilisation d'une vingtaine de personnes ont été nécessaires pour la réalisation de cet enclos.

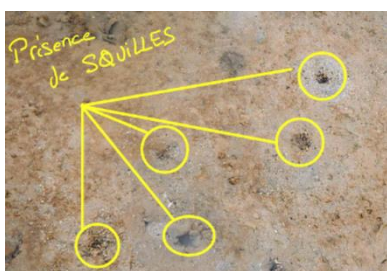




Initialement prévue pour occuper une surface de 3400 m², la taille finale de l'enclos est de 2584 m². L'épaisse dalle rocheuse située dans la partie Sud de l'enclos n'a pas permis l'implantation des piquets. Le « champ de cailloux » situé dans la partie Est de l'enclos paraissait peu compatible avec l'habitat des holothuries.



Travaux à effectuer avant ensemencement :



L'ensemencement des animaux est prévu le 12 juillet 2013. Au préalable, il convient impérativement de débarrasser l'enclos des prédateurs potentiels, notamment les crabes et les squilles. De nombreux tunnels ont pu être repérés laissant supposer la présence en nombre de ces prédateurs.

Un comité de pilotage devra également se réunir afin de définir, au regard des attendus du projet, le nombre d'animaux à ensemenecer ainsi que leur poids moyen.

